

Troyes, le 20 décembre 2022

Objet : sécurité des agents

Madame l'Administratrice générale des Finances Publiques,

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement ainsi que RTE (Réseau de transport d'électricité) préviennent qu'à partir du mois de janvier 2023 nous ne devrions pas échapper, en cas de vague de froid, aux coupures électriques dues au délestage afin d'éviter un black-out généralisé. RTE explique qu'il est en mesure, le cas échéant, de nous avertir de manière assez précise au moins trois jours à l'avance.

Nous ne pouvons pas nous permettre collectivement de revivre l'impréparation de notre administration que nous avons connue lors de la première vague épidémique liée au Covid en mars 2020, notamment sur les tâches essentielles à préserver et la sécurité des agents.

Le constat de cette impréparation a obligé l'ensemble des services de l'État à prévoir et à concevoir des plans de continuation d'activité en cas de crise. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'organisation syndicale, nous demandons à être informés en amont de ces règles de vie afin d'avoir la possibilité de les analyser et de les discuter dans l'intérêt des agents et des services.

Une situation de crise ne peut pas permettre de négliger, bafouer ou supprimer les droits élémentaires des travailleurs.

Nous ne voulons pas revivre les premiers jours de la crise sanitaire de 2020.

Les agents, les chefs de services et les organisations syndicales doivent pouvoir se positionner sans ambiguïté afin d'éviter, de part et d'autre, tout comportement inapproprié.

À notre connaissance, aucune note de service concernant cette crise énergétique prévisible n'a été rédigée pour les services de la DGFIP.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir relayer notre vive inquiétude auprès de la Direction Générale.

Veillez recevoir, madame l'administratrice générale, nos cordiales salutations.

Les représentants CGT Finances Publiques de l'Aube

Copie :

- **Préfecture de l'Aube**
- **Bureau national CGT finances publiques**
- **Union départementale CGT**



**Section locale Aube
CGT Finances Publiques**

- Maison des
syndicats

UD CGT 10

Section des finances
publiques

2 A boulevard du 1^{er} RAM

10000 TROYES

- www :

10.cgtfinancespubliques.fr

- Courriel :

cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

cgtfip10@gmail.com